

DL 14151110



La réponse du ministre à la crise

■ Henriette Martinez a interrogé mercredi Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, sur la crise économique que subit l'arboriculture par la vente à perte des pommes alors que les marges pratiquées par les distributeurs sont élevées. La députée a dénoncé le coût élevé de la main-d'œuvre en France par rapport aux autres pays de l'Union Européenne et de la distorsion d'homologation des

produits phytosanitaires qui pénalisent la filière. Le ministre a répondu que le Gouvernement a accordé une exonération totale des charges patronales sur la main d'œuvre saisonnière portant le coût horaire du travail saisonnier à 9,20€. Au sujet de l'homologation des produits phytosanitaires, le ministre a annoncé qu'il travaillait avec le ministère de l'Ecologie pour

garantir une concurrence loyale entre les états membres de l'Union. Sur les prix des fruits et légumes, le ministre a rappelé que la loi de modernisation agricole prévoit la mise en œuvre de contrats écrits entre producteurs et distributeurs pour éviter les ventes à perte. Il a annoncé pour le 17 mai la signature d'un accord avec les distributeurs sur la baisse des marges en période de crise.